

Le procès de Valérie Bacot, accusée d'avoir tué son mari après 24 ans de calvaire, s'ouvre ce lundi

Valérie Bacot, 40 ans, passera devant la cour d'assises de Saône-et-Loire à partir de ce lundi 21 juin, pour avoir tué son mari qui l'a violée enfant et martyrisée par la suite.



Valérie Bacot a tué son mari en mars 2016 après avoir subi des années de violences. | PHOTOPQR/JOURNAL SAONE ET LOIRE

Ouest-France Lou PHILLY.

Modifié le 21/06/2021 à 07h15

Abonnez-vous

« **Que ça s'arrête, que ça s'arrête...** » ce sont les mots que s'est répété Valérie Bacot, en mars 2016, avant de tuer son mari d'une balle dans la nuque. Elle venait de mettre fin à vingt-quatre ans de calvaire, de violences, d'abus et de terreur. Ce lundi 21 juin, elle sera jugée devant la cour d'assises de Saône-et-Loire pour son geste, désespéré, qui lui est apparu comme la seule solution pour se libérer.

Un calvaire qui dure depuis l'enfance

Son mari, qui a d'abord été son beau-père, commence à la violer à l'âge de 12 ans. Dénoncé par sa sœur, Daniel Polette est condamné pour viol sur mineure de 15 ans et passe deux ans et demi en prison, avant de retourner au domicile familial et de recommencer à abuser de la jeune fille. À 17 ans, elle tombe enceinte et sa mère la met à la porte. Se retrouvant seule, mineure et enceinte, elle suit malgré elle son beau-père, qui va devenir son conjoint.

Pendant les dix-huit années suivantes, ils auront quatre enfants. Valérie Bacot vivra cloîtrée à la maison, empêchée de travailler, d'avoir des amis, de sortir, de s'échapper. Elle sera battue, violée et forcée à se prostituer par son mari. En 2016, lorsqu'elle comprend qu'il envisage de prostituer leur fille de 14 ans et après de énièmes violences, [Valérie Bacot tue Daniel Polette](#).

Pour son avocate, Me Nathalie Tomasini, ce procès sera aussi celui du système police-justice qui a échoué à protéger Valérie Bacot depuis son enfance. « **Les viols ont été ramenés en correctionnel alors qu'il y a eu une expertise gynécologique, il y a eu un juge pour enfant et un éducateur mobilisés, mais elle n'a pas été placée alors que sa mère ne la protégeait pas** », cite l'avocate. Des dysfonctionnements qui ont mené à une vie « **digne d'un scénario de film d'horreur** » pour la jeune femme. Par la suite, ses enfants tentent d'alerter la police à deux reprises, mais ils ne sont pas écoutés car c'est à la victime de porter plainte. Après une vie passée sous l'emprise de son mari, Valérie Bacot se sait surveillée, elle est terrorisée et ne peut pas prendre le risque de se rendre à la police, de peur qu'il la tue elle et ses enfants, comme il avait menacé de le faire.

« Tout le monde savait »

« **C'est la responsabilité de la société qui est engagée**, explique Me Tomasini. **Beaucoup de gens savaient, ont eu des doutes, et n'ont pas parlé, n'ont pas offert leur aide ni leur soutien à Valérie.** » La mère de famille était complètement seule. L'an dernier, elle a écrit un livre pour raconter son histoire : « **Tout le monde savait** », sorti en mai 2021. Clémence de Blasi, qui a coécrit l'ouvrage, parle d'un livre témoignage. « **C'est d'abord pour ses enfants, pour qu'ils connaissent l'histoire depuis le début et comprennent ce qu'il s'est passé**, explique la journaliste. **C'est aussi pour toutes les femmes dans sa situation, qu'elles sachent qu'elles ne sont pas seules.** »

Si les consciences se sont éveillées sur les violences conjugales ces dernières années, Me Tomasini n'est pas soulagée pour autant. « **Aujourd'hui les femmes portent plainte, mais il n'y a toujours pas de filet de sécurité suffisant pour elles** », regrette l'avocate. Un filet de sécurité, c'est une solution d'hébergement d'urgence, avec les enfants, une protection contre le conjoint violent et des mesures d'éloignement immédiates. Tout ce que Valérie Bacot savait qu'elle n'aurait pas, en allant porter plainte, ce qui l'aurait mise encore plus en danger.

Un procès très attendu

Ces cinq jours devant la cour d'assises de Saône-et-Loire sont autant redoutés qu'attendus. Valérie Bacot sera défendue par les deux avocates qui avaient représenté [Jacqueline Sauvage](#) en 2014. Si les deux affaires sont similaires (meurtre du conjoint après des années de violences intrafamiliales), Me Tomasini estime que l'affaire Bacot est « **un cran au dessus en termes d'horreur** », avec des violences qui durent depuis l'enfance et la menace directe que représentait son mari sur ses enfants, encore mineurs à l'époque.

Depuis la médiatisation de l'affaire, Valérie Bacot reçoit enfin du soutien, après des années de solitude. La sœur de son mari a pris contact, évoquant un frère très violent depuis l'enfance, et qui avait abusé d'une de leurs sœurs pendant des années. Les anciennes compagnes de Daniel Polette relatent les mêmes comportements violents, les menaces de mort contre elles et leurs enfants.

Un comité de soutien a été lancé par une ancienne voisine, et une [pétition en ligne](#) a atteint 500 000 signatures jeudi matin. Des arguments qui « **peuvent faire poids** » pendant le procès selon Me Tomasini, qui espère que sa cliente ne retournera pas en prison, « **elle ne représente aucune menace pour la société** ». Clémence de Blasi, qui est devenue une amie de Valérie Bacot, espère un « **jugement raisonnable** », pour qu'elle puisse être présente pour ses enfants, dont le cadet a tout juste 14 ans.

Valérie Bacot risque la réclusion criminelle à perpétuité pour assassinat de conjoint.

Partager cet article



Valérie Bacot a tué son mari en mars 2016 après avoir subi des années de violences.

Le procès de Valérie Bacot, accusée d'avoir tué son mari après 24 ans de calvaire, s'ouvre ce lundi Ouest-France.fr



#Violences

VIDÉO - Gérard Lanvin parle de sa relation avec Renaud qui lui a piqué sa femme

Gala | Sponsorisé

« Les armes à feu ne tuent pas les gens, Alec Baldwin si » : Le fils de Trump s'en prend à l'acteur

Quatre jours après la mort d'Halyna Hutchins, tuée dans un tir apparemment accidentel d'Alec Baldwin sur le tournage d'un western, Donald Trump Jr. a mis en vente des t-shirts inspirés de cette tragédie.

Ouest-France

Maison à vendre : une vendeuse estime avoir "une petite retraite" et choque les internautes

Voici | Sponsorisé

AUTO - La Suzuki Swift 1.2 Dualjet Hybrid SHVS est une arme redoutable

Ouest France Auto

Contenus Sponsorisés par Taboola

C'est l'heure du cocooning! Nos 8 conseils pour passer sa déco en mode automnale

Ouest France Immo

Contenus Sponsorisés par Taboola